



VILLE DE  
CREST

Crest, le 8 décembre 2025

Direction Générale des Services  
Affaire suivie par Olivier GARNIER  
② 04 75 76 61 18

Madame, Monsieur,

Je vous informe que le Conseil municipal est convoqué le :

**lundi 15 décembre 2025 à 19 H  
en mairie de Crest  
(Salle Max Tabardel - 3<sup>e</sup> étage)**

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Stéphanie KARCHER  
Maire de Crest

- #VilledeCrest
- Ville de Crest
- Ville de Crest

## **ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2025**

- 1 - Vote des budgets primitifs 2026
- 2 - Attribution d'une subvention au CCAS pour l'année 2026
- 3 - Attribution des subventions aux associations pour l'année 2026
- 4 - Convention de partenariat relative au soutien et au développement des activités cinématographiques et culturelles signées avec la SCOP-ARL le Navire
- 5 - Durées et modalités d'amortissement du budget annexe réseau de chaleur
- 6 - Admission en non valeur - budget de l'assainissement - 2025
- 7 - Décision modificative n° 1 sur le budget de la Ville - 2025
- 8 - Décision modificative n° 2 sur le budget annexe de l'eau - 2025
- 9 - Personnel communal : participation de la commune à la mutuelle santé
- 10 - Personnel communal : mise à jour du tableau des effectifs
- 11 - Engagement de la commune dans le cadre du programme Ecodrome
- 12- Avis sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction de travail le dimanche pour 2026
- 13 - Rapport annuel sur la prix et la qualité du service de l'eau potable du syndicat Drôme-Gervanne - 2024
- 14 - Bail rural à clause environnementale signé avec le Gaec "Choux patates !"
- 15 - Contrat eau et climat de l'agence de l'eau - délibération d'engagement
- 16 - Fixation de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau) pour l'année 2026
- 17 - Convention de servitude avec Enedis pour l'enfouissement d'une ligne électrique
- 18 - Convention entre les communes de Divajeu, Eurre, Vaunaveys-la-Rochette, Suez et la Ville pour la fourniture de l'eau potable
- 19 - Convention entre les communes de Divajeu, Chabrillan et la Ville pour la fourniture de l'eau potable